



CONSEIL DE QUARTIER BELLECOUR-CARNOT COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE Du 19 Février à 18h00 Salle du Conseil Mairie 2^e arrdt

Présents : Yannick AGAËSSE, Isabelle BELVAL, Andrée BEAUDONNET, Christine BRAND, Juliette BOTHIER, Pierre CHAVANT, Robert DEYRAIL, Pierre-Georges DURAND, Jean-Paul DUMONTIER, Marie-Christine EBNER, Isabelle d'ESPALUNGUE, Martine EYGLUNENT, Michèle FONTANA, Lucas FREYBURGER, Johann GALIBERT, Jean-François GAUTHIER, Odile GILLIOT, Florence GLORIEUX, Marie-Christine GUERIN-LEBIGRE, Dominique JACOTET, Thierry de LA POMMERAYE, Gilles LAURENDON, Anièle LECOQ, Emmanuel LEGRAS, Catherine de LEOTOING, Arnaud LEVRON, Joëlle MOLIERA, Annick de MONTGOLFIER, Anne de NAZELLE, Josiane RASTRELLI, Jean-Marie REBATTU, Anne-Sylvia SACRI, Joël SERAFINI, Pierre-Jean SESTIER, Nadia SETITER, Florine TENNINA, Paulette TRILLAT.

Excusés : Béatrice ARAUD, Laure CELLE, Christian DENOYEL, Sophie DESCOUR, Jean-Michel DESTORS, Marie-Christine DODU, André DUMAS, Marc ELLENBERG, Guy-Laurent FAZILLE, Arnaud FOUCHE, Sabine KIMMEL, Timothée LABOUCHE, Christine LEFEBVRE, Anne-Sylvia LELOUCHE, Colette OLIVERO, Astrid PLANET, Sarah Hanene REZGUI, Franck TERMIGNON, Anne VORON.

Invité présent : M. Pierre ATHANAZE, Vice-Président à la Métropole Grand Lyon en charge de la biodiversité, biovégétalisation, prévention des risques naturels, environnement, santé.

Secrétariat : Martine EYGLUNENT

Le Président Johann GALIBERT ouvre la séance à 18 h et remercie M. Pierre ATHANAZE de sa présence.

1 - Validation du compte-rendu du 20 /01/25.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Conseil de Quartier Bellecour-Carnot

2 – Végétalisation de notre territoire. Intervention de M. Pierre ATHANAZE

Pierre ATHANAZE présente le déroulé de son intervention à savoir une présentation globale de la nature dans la Métropole suivi d'un zoom sur notre quartier.

A l'aide d'une succession de visuels projetés sur grand écran, il expose son propos. La première image pose d'emblée la problématique : le végétal, est-ce possible dans l'hypercentre ?

Les contraintes dues à l'exiguïté de nos rues sont évidentes et parallèlement il y a une urgence de planter des arbres pour faire face au dérèglement climatique et aux canicules qui se succèdent les unes aux autres.

Les chiffres des années 2023 et 2024, et même ceux de 2025, malgré des épisodes pluvieux confirment un état de catastrophe naturelle due à la sécheresse avec des conséquences non seulement pénibles pour les habitants mais aussi désastreuses en nombre de victimes directes de la chaleur dans la Région (2 000 décès annuels recensés).

La priorité est donc à la recherche de la fraîcheur et au développement de la biodiversité.

Actuellement, 80% des végétaux de notre Région sont pollinisés mais le sujet est préoccupant et les scientifiques alertent sur l'importance et la fragilité de cette biodiversité, précisément au sujet des insectes pollinisateurs.

Concernant la Métropole de Lyon, globalement « on est vert partout », explique M. ATHANAZE.

Mais, la carte de la Canopée dont l'indice indique l'ombre portée à midi révèle que dans les grandes plaines du nord et de l'est lyonnais, ces grands espaces deviennent de vastes îlots de chaleur pour notre ville et nos communes.

L'urgence est donc de planter des arbres avec un programme de 1 200 à 2 000 arbres par an. C'est ainsi que depuis 2018, 60 000 arbres ont été plantés dans la Métropole.

Pierre ATHANAZE développe et argumente le sujet, au cours de l'hiver 2020, à la darse de la Confluence fut expérimentée une autre façon de planter des arbres. On a planté « très dense et dans la même fosse ». C'est ainsi qu'en 2024, on a constaté que les racines des végétaux se soudent entre elles, communiquent et favorisent leur développement de croissance et de vie. Des échanges de carbone et d'éléments nutritifs s'opèrent, des champignons se développent et contribuent à ces échanges, les souches se cicatrisent et le système racinaire se fortifie et s'étend. Là, à la darse de la Confluence fut obtenue une bonne plantation.

A terme, si les annonces climatiques dans un premier temps nous comparaient à celles de Madrid, maintenant on parle d'Alger... il nous faut réagir ! Il faut donc adapter nos essences à des végétaux qui résistent au stress hydrique. C'est à dire des arbres qui continuent à « transpirer » ce qui suppose un besoin en eau satisfaisant.

Mais, qui connaît vraiment le futur climat de Lyon ?

Aussi, le choix retenu se porte sur des essences à la fois exotiques et régionales, tout en favorisant les essences régionales. Les premières venant équilibrer et abriter les secondes en les faisant bénéficier de leur ombre.

« Pas de dogme mais une doctrine » se plaît à dire Pierre ATHANAZE.

Au XIX^{ème} siècle à Lyon, on a planté comme à Paris, mais heureusement on a gardé les platanes. Hélas, est survenue la maladie du chancre coloré apporté des Etats-Unis. Les platanes se sont fragilisés. Et, de plus, dans les années 1960-70, on a abattu un platane sur deux pour créer du stationnement de voitures, ce qui a donné un arbre tous les 14 mètres.

Puis, dans les années 1990, au contraire de ce qui se faisait jusqu'alors, les expériences paysagères et végétales démontrèrent qu'il fallait rapprocher les arbres dans une recherche et un but de rafraîchissement. Des études de sécheresse, d'hydrométrie, de thermomètre furent appliquées et on a obtenu un abaissement de température passant de 4,6° à 7,4° en périodes de canicules.

Pierre ATHANAZE poursuit son exposé sur cette nouvelle technique qui est appliquée aujourd'hui et qui fait ses preuves.

On plante des arbres mais aussi des arbustes en-dessous pour obtenir différentes strates de végétalisation. Un arbre fait une bulle de fraîcheur à lui seul. Mais, avec des intermédiaires bas, la bulle part du sol et remonte vers le haut. C'est ainsi que se met en place tout un espace de rafraîchissement.

Il poursuit, c'est maintenant l'eau de pluie qui est utilisée et non plus celle de la Ville pour arroser la parcelle. Un système de tranchée dit « à la Stockholm » est réalisé, 40 cm de creusement pour que l'eau de pluie pénètre dans la fosse aménagée. Il s'agit là d'un programme européen dont l'Office français de la biodiversité est partenaire. Les résultats sont très satisfaisants en matière de biodiversité des sols. La terre produit ainsi azote, phosphore et de nombreux nutriments et le sol devient un milieu vivant créant limon, matière organique, champignons, etc.

A titre d'exemple est citée la Place Danton dans le 3^{ème} arrondissement qui était classifiée îlot de chaleur en 2019 puis aménagée en 2024 selon ce nouveau procédé de plantation, elle est devenue par la suite un espace de fraîcheur.

Citant ensuite Feyzin, dans ce périmètre on peut parler de « forêts urbaines » car sont prévus 10 ha de forêts, un arbre par m² avec un mélange d'arbustes et d'arbres et ceci toujours pour créer un écosystème et de la biodiversité. On peut créer des forêts urbaines dès qu'il y a un espace de 2,5 ha. Dans les zones agricoles et péri-urbaines, on peut végétaliser autrement avec des haies bocagères.

Pour en revenir à notre quartier, Pierre ATHANAZE ne cache pas les difficultés rencontrées pour végétaliser. Nous sommes dans le périmètre de l'UNESCO ce qui implique l'obligation de faire des déclarations aux Architectes et Bâtiments de France, de plus, il y a du stationnement de voitures ce qui entraîne des conflits d'usage, les rues sont étroites, beaucoup de réseaux souterrains. Bref, beaucoup de contraintes.

Dans le concret des plantations réalisées et à la demande du Conseil de quartier, la rue Franklin a été plantée il y a environ cinq ans, une plantation d'arbres sur la moitié du linéaire de la rue allant jusqu'au Rhône. Cela a engendré, malheureusement, la suppression de places de stationnement mais ce n'est qu'une partie du sujet.

Pierre-Georges DURAND intervient à juste propos pour cette rue. Est-ce que planter des arbres espacés les uns des autres sur une longue distance sert à quelque chose en matière de fraîcheur ?

Pierre ATHANAZE répond que cette plantation d'arbres, en l'occurrence, fut une erreur en soi puisqu'il est maintenant prouvé qu'il vaut mieux favoriser et créer des îlots de fraîcheur que disperser les arbres.

Johann GALIBERT intervient à son tour. En septembre, nous vous avons rencontré. On a fait le point des zones existantes en matière de plantations. On aimerait avoir un retour, quels sont les endroits où l'on peut planter ?

Pierre ATHANAZE, on est vraiment à l'écoute de votre demande et tout à fait d'accord sur le principe. Les études de faisabilité continuent, votre quartier n'est pas oublié mais très difficile à végétaliser.

Johann GALIBERT reprend, notre souhait est d'avoir des études supplémentaires sur la faisabilité des zones déjà définies et retenues. Il ne s'agit pas de définir de nouvelles zones, ce serait beaucoup trop long.

Pierre ATHANAZE, il faut faire l'étude des réseaux ce qui est déjà en cours de la part de nos techniciens et ensuite il faut avoir l'acceptation des riverains concernés.

Christine BRAND pose la question, où en est plus précisément l'étude de ces réseaux ?

Réponse de Pierre ATHANAZE, actuellement, il n'y a aucun espace de plantable. Il faudra donc le faire au « chausse-pied » c'est à dire dans le détail.

Joël SERAFINI, concernant la rue Vaubecour, où en est l'idée d'arbres à étages ?

Pierre ATHANAZE, attention à l'ornemental, on n'est pas dans cette logique. Notre démarche est de chercher et de poursuivre la création de gros points de fraîcheur comme je viens de vous le montrer et comme les études l'ont démontré.

Il reprend, on ne peut pas dévier un réseau sauf si des gros travaux sont entrepris.

Joël SERAFINI, très déçu, pourquoi ne continuez-vous pas sur l'autre moitié de la rue Franklin ? Qu'on poursuive l'élan de l'ancien mandat !

Pierre ATHANAZE, ce n'est ni une question politique ni une question financière (le budget plantations a été multiplié par dix sur la Métropole). En résumé, on ne peut pas planter dans votre quartier.

Emmanuel LEGRAS, on a beaucoup parlé d'arbres mais on pourrait travailler sur d'autres végétalisations, verticales par exemple. Et aussi les canopées dans certaines rues pour faire de l'ombre.

Pierre ATHANAZE, on a fait des plantations verticales sur le Centre d'échange de Perrache. Et ce fut un « raté », très coûteux en réalisation, en entretien et en eau. Mais, on peut faire des plantes grimpantes sur les façades d'immeubles.

Isabelle BELVAL, des plantes grimpantes sur les façades de notre quartier seraient-elles possibles ? Oui, dans le principe mais non dans votre quartier qui est soumis à l'approbation des ABF.

Pierre CHAVANT, dans le domaine privé, avez-vous un repérage des espaces plantables ?

A titre d'exemple, la cour du 35, rue Victor Hugo pourrait être classée remarquable avec son ampélopsis, sa glycine et sa vigne largement développés dans cette cour. Malheureusement, la copropriété voudrait supprimer cette végétalisation. Le PLU-H pourrait-il décider de classer ce genre d'espace pour en faire des zones à protéger ?

Pierre ATHANAZE, ce serait une méthode innovante à mettre à l'œuvre en partenariat avec des associations de l'environnement. Certainement, ce serait une très grosse avancée.

A ce sujet, il rappelle que 30 à 50% des plantes peuvent être subventionnées, l'étude de faisabilité étant remboursée à 100%. L'arrosage restant à la charge de la copropriété.

Christine BRAND, qu'en est-il de la cour de l'immeuble de l'ancienne adresse des bureaux de la métropole rue Sainte Hélène ? Pierre. ATHANAZE, nous n'avons pas encore eu de retour.

Johann GALIBERT revient sur les choix budgétaires. Mrs Bruno BERNARD et Grégory DOUCET avaient évoqué lors d'une réunion publique les possibilités de déplacer les réseaux souterrains. Pour exemple les travaux entrepris de déviation des réseaux sur le quai St Antoine face à la passerelle du Palais de Justice. Ce sont donc des choix d'affectation de budget. Nous voudrions une décision politique.

Pierre ATHANAZE, quand il y a un gros projet de travaux d'urbanisme, on déplace un réseau. Mais, c'est un budget très important de déplacer des réseaux. L'urgence pour la Métropole et la Ville de Lyon est de planter et d'utiliser ce budget pour la végétalisation. C'est une décision technique et non politique.

Johann GALIBERT, concernant les ABF, sont-ils dans une position consultative ou est-ce qu'ils imposent leur choix ? Pouvons-nous avoir un retro-planning des opérations ?

Pierre ATHANAZE, en mars-avril, on y verra plus clair, le bilan est bouclé en juin. Les plantations commencent en novembre 2025.

Johann GALIBERT évoque la place Bellecour. L'œuvre d'art qui va être installée est temporaire. Y a-t-il un vrai projet au-delà des cinq ans ? Avez-vous des informations sur les hypothèses d'évolution de ce projet ? Connaissez-vous des groupes de travail en charge de cette thématique ? Et surtout, nous demandons à être impliqués dans ce projet ultérieur.

Réponse, Mme VIDAL a constitué un groupe de travail pour ce dossier qui démarrera le deuxième semestre de 2025. On commencera par la rue de la Barre et la statue de Louis XIV.

Revenant sur la place Bellecour, Pierre ATHANAZE évoque le très beau travail de rénovation effectué dans les années 2010 par le Cabinet d'architecture de Mme OSTY. Les tilleuls plantés comme ils l'étaient au XVII^{ème} siècle sont venus remplacer les marronniers mourants. Ils sont maintenant très beaux, déployant toute leur majesté et leur ombrage, aux couleurs argentées et changeantes avec leurs feuilles vert foncé sur le dessus et miroitantes au-dessous et de plus, parfumées au moment de la floraison. Un tilleul, ce n'est pas seulement un arbre ni un décor végétal, il est là, fidèle au poste, présent lors de toutes les fêtes, offrant avec ses congénères un écrin de verdure. Ici, place Bellecour, cette une véritable « forêt urbaine » qui regarde et protège sa consœur mitoyenne la place royale trônant dans toute la pureté de son espace, ce grand vide rectangulaire inscrit dans un urbanisme plein, encadré de ses bancs de pierre blanche et rehaussé de la couleur de sa vaste et splendide surface, une couleur brique rouge qui vient s'accorder parfaitement avec la couleur des tuiles rouges de notre habitat, signant là notre identité lyonnaise. A préserver !

Source Cabinet OSTY (www.osty.fr).

Gilles LAURENDON demande quelle est la répartition du financement entre la Métropole et la Ville de Lyon pour les arbres et les plantations de jardin. Réponse, la Métropole s'occupe des arbres et les communes des jardins.

Pierre CHAVANT évoque la nappe phréatique et le barrage de Pierre Bénite. Plus précisément, les Znieffs (ensemble formé par le fleuve Rhône, ses îles et ses Brotteaux à l'amont de Lyon). Ces zones pourraient-elles avoir un rôle sur la flore de Lyon ?

Réponse, le barrage de Pierre Bénite a été conçu pour rendre le Rhône navigable mais non pour servir à l'arrosage de la végétalisation lyonnaise.

Johann GALIBERT questionne sur l'avancement du projet Rive Droite du Rhône. Quelles sont les évolutions depuis deux ans ? Est-ce qu'il y a eu des modifications sur la partie végétalisation ?

Pierre ATHANAZE, une centaine d'arbres vont être plantés, des gradins seront végétalisés. L'agence BASE a finalisé le projet et les ABF ont validé le projet.

Pour terminer, Johann GALIBERT remercie Pierre ATHANAZE de sa présentation et d'avoir répondu à nos questions.

Avant de clore la séance, il fait appel aux membres présents pour des volontaires afin de distribuer des flyers dans le but de faire connaître le Conseil de Quartier.

Voici la communication de Dominique JACOTET :

Commission "communication" : URGENT appel à bénévoles pour une heure ou deux. Merci d'avance

La commission "communication" va apposer chez les commerçants à la mi-mars une affichette A3 pour présenter le Conseil de quartier Bellecour-Carnot.

Puis, nous procéderons à une distribution de flyers aux dates et lieux suivants (il y aura un kakemono prêté par la Mairie du 2 pour signaler la présence de membres du conseil de quartier) :

Samedi 22 mars 10h-12h : Marché Saint-Antoine, au droit de la passerelle du Palais de Justice

Dimanche 23 mars 10h-12h : Marché place Carnot, en face de la rue Victor-Hugo mais sur la place Carnot

Mercredi 26 mars 16h-18h : Marché place Carnot

Samedi 29 mars 10h-12h : Marché Saint-Antoine

Dimanche 30 mars 10h-12h : Marché place Carnot

Nous avons **besoin de plusieurs binômes par créneau horaire** (au moins pour 1h). Il nous manque du monde sur les créneaux du samedi 22 mars, samedi 29 mars et dimanche 30 mars.

Nous ferons une réunion préparatoire (qui pourra être en visio voire juste un appel téléphonique) afin de s'accorder sur la présentation et l'argumentaire.

N'hésitez pas à vous manifester. Merci d'avance.

Pour mémoire : <https://oye.participer.lyon.fr/assemblees/conseildequartier?locale=fr>

Annexe 1 : Affiche pour commerçant

Annexe 2 : Flyer

La Séance est levée à 20h00
